

champ et qu'on ne veut pas ou ne peut pas en faire des murailles, on peut encore les jeter en monceaux et sans ordre entre deux pièces de terre pour les diviser, donnant aux monceaux une largeur plus ou moins grande, de cinq à huit pieds, par exemple, suivant la nature des cailloux. Ces monceaux arrêtent très bien les gros animaux, mais non les moutons et les cochons. Les clôtures de perches sous lesquelles on a mis des pierres, comme je l'ai dit plus haut, retenant bien mieux les gros animaux que les clôtures de perches ordinaires, on n'a pas besoin de les faire aussi hautes, lorsqu'on ne veut retenir que ces animaux.

Les bois dont on fait nos clôtures devenant de plus en plus rares tous les jours, et les haies vives employées dans d'autres pays pour clore les propriétés pouvant peut-être difficilement devenir d'un usage général en Canada, il semble qu'on ne doive rien négliger de ce qui peut suppléer aux clôtures de perches et de piquets. C'est ce qui m'engage à parler d'un mode de clôture dont je crois qu'aucun journal ou traité d'agriculture n'a encore parlé, et qui, lorsqu'il est employé, ne l'est toujours que temporairement. En attendant qu'il ait le temps et les moyens de faire une clôture de perches, le cultivateur prend souvent, sur la pièce de terre qu'il vient de défricher, des souches et autres bois morts qu'il y trouve, pour l'enclore. Quoique cette haie, qui n'est faite que pour une ou deux années, doive nécessairement être construite sans beaucoup de soins, elle retient peut-être cependant mieux qu'aucune autre les bestiaux. Il n'y a aucun doute que, en choisissant sur un champ nouvellement défriché les meilleurs matériaux et en les employant avec soin et intelligence, on ne pût faire des remparts infranchissables et qui pourraient durer des siècles. Il y a en effet certains bois dont les racines surtout sont à peu près incorruptibles: tels sont entre autres le cèdre, le pin, la pruche, l'épinette ou sapinette rouge (mélèze d'Amérique). Il faut rejeter autant que possible les souches des arbres à racines pivotantes, tant parce qu'elles s'élargissent trop la haie, qui ne devrait avoir tout au plus que

deux pieds, que parce que, pour les tirer de terre, il faut trop racourcir les racines latérales. Si la souche a plus que la hauteur voulue, on en racourcit la tige. Lorsqu'on place les souches dans la haie, la partie retranchée ou quelque grosse pierre placée sous la tige de la souche, sert à la maintenir dans une position telle que les racines, des deux côtés, fassent avec le sol un angle de 95° à peu près, afin de donner un peu de talus à cette espèce de mur et partant plus de solidité. Voici comment on les place dans la haie: supposant, par exemple, que votre clôture coure nord et sud, tournez les racines d'une souche vers l'est et celles d'une autre vers l'ouest, et ainsi de suite alternativement, les souches se trouvent ainsi enchevêtrées.

Je suis persuadé qu'une telle clôture de deux pieds de haut retiendrait les chevaux et les bœufs; mais il convient de lui donner une hauteur d'au moins quatre pieds. Un homme de goût, muni de bons matériaux, donnera à ces haies autant d'élégance qu'aux clôtures de perches, en les faisant parfaitement droites en racourcissant, quand il faut, les racines, de manière à donner partout à la haie une hauteur uniforme. Des clôtures ainsi faites coûtent peu et n'auraient pas besoin d'être refaites, tous les ans, comme les clôtures de perches, souvent réparées comme les murs de pierre qui éboulent, ni sans cesse émondées et tondues comme les haies vives. Du reste on conçoit que les haies telles que je les décris ici, seraient la perfection de ce genre d'ouvrage, et qu'on peut faire quelque chose de bien bon avec des souches de diverses grosseurs et même en jetant quelques pièces de bois, jeunes arbres et surtout de jeunes cèdres et pins de leurs branches sur la haie dans le sens de sa longueur.

On reproche souvent aux défricheurs de ne pas laisser quelques arbres le long du chemin et des fossés, ainsi qu'un bocage au bout de leur demeure, tant pour l'ornement que pour donner de l'ombre aux bestiaux. Ce reproche n'est pas aussi mérité, par les nouveaux défricheurs que par les anciens.